



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



UNION DES ÉCRIVAINES  
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

## Appel de candidatures : bourses de déplacement d'auteurs pour les salons du livre de Bruxelles et Paris 2020

Renouvelée pour trois ans, l'entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) permet d'offrir annuellement sept bourses de déplacement à des auteurs littéraires pour participer à des événements internationaux où Québec Édition tient un stand collectif. En 2020, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis s'ajoute aux salons du livre de Bruxelles, Paris et Genève. Nous lançons aujourd'hui l'appel de candidatures pour les deux premiers salons du livre de l'année 2020, soit Bruxelles (du 5 au 8 mars) et Paris (du 20 au 23 mars) – deux bourses sont offertes pour chaque événement. Les auteurs ont jusqu'au **25 novembre 2019** pour soumettre leur candidature.

ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

Partenaire : l'ANEL

Cette année, la procédure de soumission a changé et elle est désormais simplifiée. Si les dossiers de candidatures doivent être toujours être envoyés par la poste à Québec Édition, ils doivent maintenant comprendre :

- une lettre de motivation de l'auteur expliquant son intérêt à participer à l'événement ou aux deux événements (s'il pose sa candidature pour les deux). Les auteurs peuvent préciser leur préférence entre Bruxelles et Paris, s'ils le souhaitent;
- une lettre de l'éditeur soutenant la candidature de l'auteur et attestant que la maison d'édition est bien inscrite au stand de Québec Édition pour le ou les salons du livre mentionnés;
- le curriculum vitæ de l'auteur (maximum 3 pages);
- deux exemplaires du livre pour lequel l'auteur pose sa candidature;
- le dossier de presse du livre présenté dans la demande.

Pour poser leur candidature, les auteurs doivent répondre aux critères suivants :

- avoir publié, entre 2018 et 2020 (avant les salons du livre de Bruxelles ou Paris), une œuvre littéraire ou un essai portant sur les arts ou les lettres,
- avoir publié cette œuvre chez un éditeur inscrit au stand de Québec Édition à la [Foire du livre de Bruxelles](#) ou au salon [Livre Paris 2020](#),
- être disposés à participer à au moins cinq séances de dédicaces au stand de Québec Édition, à des animations ainsi qu'à des activités de promotion, de réseautage ou de rayonnement,
- être admissibles aux [bourses de déplacement du Conseil des arts et des lettres du Québec](#).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Québec Édition – Bourses du CALQ

2514, boul. Rosemont

Montréal (QC) H1Y 1K4

Un comité d'évaluation formé par l'UNEQ et Québec Édition se réunira à la fin novembre. Les quatre auteurs choisis – deux pour Bruxelles et deux pour Paris – seront invités à déposer une demande officielle auprès du CALQ, qui octroiera les bourses dans la mesure où les candidats répondent bien aux critères d'admissibilité du programme d'aide au déplacement.

Pour toutes questions sur les critères d'admissibilité du CALQ, vous pouvez joindre Marie-Ève Vézina, chargée de programmes – diffusion et rayonnement international, au CALQ : [marie-eve.vezina@calq.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.vezina@calq.gouv.qc.ca).

Pour toutes questions sur les salons du livre de Bruxelles et Paris, les activités de Québec Édition ou la procédure pour soumettre une candidature d'auteur pour ces salons, vous pouvez joindre Morgane Marvier, coordonnatrice des salons et des foires à Québec Édition : [m.marvier@anel.qc.ca](mailto:m.marvier@anel.qc.ca).